

DANS LA MIRE >

La santé mentale à TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Population : 541 391

En milieu rural : 40 %

Étant l'une des provinces les plus rurales du Canada, Terre-Neuve-et-Labrador peine à retenir ses effectifs en santé mentale et à offrir un bon niveau d'accès aux services, et ce, même si ses résultats aux indicateurs sont globalement meilleurs que les moyennes canadiennes. La province enregistre les taux les plus faibles de troubles de l'humeur, de troubles anxieux et de troubles de l'utilisation de substances (TUS) et le taux le plus bas en ce qui concerne les besoins insatisfaits en matière de services. Mais en même temps, elle affiche le taux de personnes ayant déclaré avoir une santé mentale précaire le plus élevé au Canada et le taux le plus élevé d'hospitalisations en raison de blessures auto-infligées parmi l'ensemble des provinces.

L'accès aux psychiatres ainsi que les temps d'attente pour les services posent des problèmes, mais un nouveau service d'accès rapide en une seule séance pourrait aider à raccourcir ces délais. L'ancienne stratégie en santé mentale de Terre-Neuve-et-Labrador, désormais échue, a donné lieu à la création de politiques importantes, notamment des plans d'action sur la consommation d'alcool et la prévention du suicide, ainsi qu'une mise à jour de la Loi sur la santé mentale. Toutefois, la province a besoin d'une nouvelle stratégie de santé mentale afin de donner une direction claire à ses politiques pour la prochaine décennie. Elle doit également se doter d'une stratégie de réduction des méfaits pour faire face au nombre croissant de décès liés aux opioïdes et aux stimulants.

**DANS LA MIRE : TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

Indicateur	Catégorie d'indicateur	NL	CAN
1.1a Investissements en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS)	Politiques	Ins.	6,3 %
1.1b Dépenses en matière de SMDUS prévues dans les accords bilatéraux	Politiques	19,1 %	31 %
1.2 Stratégie en matière de SMDUS	Politiques	Désuète	En désuétude
1.3 Décriminalisation	Politiques	–	Soutien faible
1.4 Politiques de réduction des méfaits	Politiques	Soutien modéré	Soutien élevé
1.5 Lois sur la santé mentale	Politiques	Préoccupation faible	–
2.1 Santé mentale perçue – mauvaise ou passable	Santé mentale (SM) de la population	30 %	26,1 %
2.2a Prévalence des troubles anxieux et de l'humeur (12 derniers mois)	SM de la population	8,7 %	10,6 %
2.2b Prévalence des troubles d'utilisation de substances (au cours de la vie)	SM de la population	14,9 %	20,7 %
2.3 Taux de décès par suicide	SM de la population	10,9	10,9
2.4 Taux d'hospitalisation en raison de blessures auto-infligées	SM de la population	94,2	64,9
2.5 Taux de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes	SM de la population	6,7	20,8
2.6 Taux d'hospitalisation entièrement attribuable à l'alcool	SM de la population	187	262
3.1 Pourcentage de la population ayant des besoins insatisfaits ou partiellement satisfaits en santé mentale	Accès aux services	6,0 %	7,8 %
3.2 Pourcentage de jeunes ayant des besoins précoces en matière de SMDUS qui ont obtenu des services communautaires de santé mentale	Accès aux services	–	61 %
3.3 Nombre de psychiatres par tranche de 100 000 hab.	Accès aux services	11,6	13,1
3.4 Nombre de prestataires de soins en matière de SMDUS	Accès aux services	2 203,6 (11 489)	1 721,4
3.5 Taux de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours pour des problèmes de SMDUS	Accès aux services	12,6 %	13,4 %
4.1 Pourcentage de la population ayant déclaré une santé mentale mauvaise à passable et ayant des besoins impérieux en matière de logement	Déterminants sociaux de la santé (DSS)	16,8 %	15,8 %
4.2 Taux de pauvreté	DSS	8,2 %	8,1 %
4.3 Taux d'emploi chez les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité liée à la santé mentale	DSS	40,9 %	46,1 %
5.1 Pourcentage de personnes ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant vécu de la discrimination et de la victimisation	Stigmatisation et discrimination	7,1 %	9,1 %
5.2 Pourcentage de la population ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant déclaré un sentiment d'appartenance plus fort à la communauté	Stigmatisation et discrimination	54,6 %	54,4 %
5.3 Taux d'infractions relatives aux drogues déclarées	Stigmatisation et discrimination	171	162

Note : Les valeurs dans le tableau ci-dessus qui n'ont pas de pourcentage indiquent un taux par 100 000 habitants.



POLITIQUE

Financement

Il est difficile d'évaluer la force de la politique de Terre-Neuve-et-Labrador en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS), car nous manquons de détails sur le financement et les plans à long terme pour les soins de SMDUS. Dans le budget de cette année (2024-2025), la province a annoncé un investissement record de 4,1 milliards de dollars dans les soins de santé, mais aucune estimation des dépenses en SMDUS n'a été fournie. Nous savons du moins que le financement prévu dans le nouvel accord sur les priorités partagées en matière de santé entre la province et le gouvernement du Canada (2023) est inférieur à la moyenne des dépenses canadienne. Pour la période 2023-2026, 24,65 millions de dollars seront consacrés au suivi intensif dans le milieu, aux soins de SMDUS dans les régions rurales et éloignées, à un nouvel établissement de santé mentale et à la santé mentale communautaire. Les 24,3 millions de dollars restants de l'accord bilatéral de 2017 seront également dépensés¹⁷⁰. Nous arrivons donc à un montant de 48,95 millions de dollars, soit 19,1 % du financement bilatéral total, un pourcentage inférieur à la moyenne (31 %).

Stratégie

La stratégie en matière de santé mentale de Terre-Neuve-et-Labrador est maintenant échue. En 2017, la province a publié un plan d'action sur cinq ans en santé mentale, *Towards Recovery: The Mental Health and Addictions Action Plan*.



INQUIÉTANT

La stratégie de santé mentale est désuète.



Même si l'ensemble des 54 recommandations de ce plan sont considérées en grande partie réalisées (« *substantially complete* »)¹⁷¹, aucun indicateur de performance ni engagement financier n'a été précisé¹⁷². En juin 2022, le gouvernement provincial a publié un plan d'action pour réduire les taux de suicide ainsi qu'un plan d'action sur la consommation d'alcool.



À NOTER

Plans d'action pour prévenir le suicide et lutter contre la consommation d'alcool.

Loi sur la santé mentale

La loi sur la santé mentale de la province (*Mental Health Care and Treatment Act*) a été mise à jour en 2022. Elle fait maintenant l'objet d'un processus d'examen obligatoire tous les cinq ans. Ce processus comporte un examen provincial de l'assurance de la qualité portant sur la délivrance, l'administration, le suivi et la supervision des ordonnances de traitement en milieu communautaire¹⁷³.

Réponse à la crise des drogues toxiques

Le soutien aux politiques de réduction des méfaits est faible à Terre-Neuve-et-Labrador : il n'existe aucun service de consommation supervisée ni de prévention des surdoses dans la province, malgré les demandes des groupes de défense pour leur création¹⁷⁴. L'an dernier, le gouvernement a formé un comité composé de représentantes et représentants de tous les partis en vue de formuler des recommandations sur la manière de soutenir les personnes qui utilisent des drogues, mais aucune mesure n'a encore été annoncée¹⁷⁵.



SANTÉ MENTALE DE LA POPULATION

Terre-Neuve-et-Labrador affiche la plus faible prévalence de troubles de l'humeur (8,3 %), de troubles anxieux (9 %) et de TUS (14,9 %) au Canada, mais aussi le taux le plus élevé de santé mentale précaire (30 % contre 26,1 %). La province enregistre également le taux le plus élevé de blessures auto-infligées parmi les provinces, soit 94,2 cas par 100 000 hab.

Le taux de suicide correspond au taux national de 10,9 décès par 100 000 hab. Cependant, il varie considérablement selon les caractéristiques démographiques et géographiques. Par exemple, en 2020-2021, il y a eu deux fois plus de suicides dans la région sanitaire de Labrador-Grenfell que dans la province dans son ensemble. Les personnes inuites et innues sont par ailleurs surreprésentées dans le nombre de suicides dans la province¹⁷⁶. De 1993 à 2009, le taux de suicide chez les personnes innues du Labrador était de 10 à 15 fois supérieur à celui observé chez la population non autochtone de la province¹⁷⁷.

Tandis que l'ensemble du pays est frappé par la crise de toxicité des drogues, Terre-Neuve-et-Labrador affiche un taux beaucoup plus faible de décès liés à une intoxication aux opioïdes : 6,7 décès par 100 000 hab., soit moins du tiers de la moyenne nationale de 20,8 décès par 100 000 hab. Il convient toutefois de noter que ce taux est en hausse dans la province.



ALERTE ÉLEVÉE

Terre-Neuve-et-Labrador signale le taux le plus élevé de blessures auto-infligées parmi les provinces.

ACCÈS AUX SERVICES

Dans l'ensemble, les données sur l'accès aux services présentées dans ce rapport sont positives pour Terre-Neuve-et-Labrador. La province affiche un taux plus faible de besoins insatisfaits parmi les personnes ayant des problèmes de santé mentale (6 %), comparativement à la moyenne nationale (7,8 %), et un taux plus faible de réadmission à l'hôpital pour des problèmes de SMDUS. Le nombre de prestataires de soins en matière de SMDUS est également supérieur à la moyenne (2 203,6 par 100 000 hab.). Le seul indicateur de l'accès aux services qui présente un moins bon résultat est celui du nombre de psychiatres par 100 000 hab., qui se situe à 11,6, soit légèrement en dessous du taux national de 13,1. Cependant, certains rapports provenant de la province brossent un portrait bien différent de l'accès aux soins. En 2017, la province a adopté le Modèle de soins par paliers 2.0 afin de réduire les temps d'attente. Or, les psychologues de l'*Association of Psychology in Newfoundland Labrador* ont fait remarquer que bien que cette approche ait permis d'améliorer l'accès aux aides en santé mentale peu intensives offertes en une seule séance, elle n'a pas su réduire les temps d'attente pour les traitements spécialisés plus intensifs, habituellement offerts par les psychologues et les psychiatres.¹⁷⁸ Plus récemment, l'Ordre des psychologues de Terre-Neuve-et-Labrador (*Newfoundland and Labrador's Psychology Board*) a révélé que les temps d'attente pour les services de santé mentale dans la province sont parmi les plus longs au Canada et que de plus en plus de psychologues décident d'aller exercer dans le secteur privé, entraînant une pénurie dans le système public¹⁷⁹.



TRAVAIL EN COURS

Les soutiens à séance unique et à accès rapide ont permis de réduire les temps d'attente, mais pas pour les traitements nécessitant des spécialistes.



DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

Le pourcentage de personnes ayant déclaré avoir une santé mentale mauvaise à passable qui ont également des besoins impérieux en matière de logement est supérieur à la moyenne nationale (16,8 % contre 15,8 %) et le taux de pauvreté se situe près de la moyenne. Cependant, le taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale est inférieur à la moyenne nationale, soit 40,9 % contre 46,1 %.

STIGMATISATION ET DISCRIMINATION

Terre-Neuve-et-Labrador présente un taux relativement faible de stigmatisation et de discrimination chez les personnes ayant déclaré avoir une santé mentale mauvaise à passable, tout comme dans l'ensemble de la région de l'Atlantique. Toutefois, la province affiche un taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police plus élevé que la moyenne (171 cas par 100 000 hab. contre 162), ce qui suggère qu'il reste du travail à faire pour répondre aux besoins de santé des personnes qui consomment des drogues.